



Commune d'AUBIGNOSC
04200
mairie.aubignosc@wanadoo.fr
04 92 62 41 94
www.aubignosc04.fr

CONSEIL MUNICIPAL
du 15 JUILLET 2020

---- L'an deux mille vingt
le QUINZE juillet à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.

--- Date de la convocation : 1^{er} juillet 2020

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS** René, **ROBERT** Frédéric, **TURCAN** Nicole, **DELMAERE** Christian, **CHAILLAN** André, **LATIL** Yves, **DANEL** Mauricette, **LERDA** Serge, **ARMINGOL** Elisabeth, **ISNARD** Wilfried, **WALCZAK** Franck et **WEBER** Hélène.

Absent(s) excusé(s) : **SECHEPINE** Elisabeth, **MACCARIO** Fabrice & **MARTINELLI** Nicolas
Pouvoirs : **SECHEPINE** Elisabeth à **ROBERT** Frédéric ;

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

➔ Approbation du compte-rendu du 02 JUILLET 2020 à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

1) – ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC VOIRIE & VRD – MAPA 1/2020

Monsieur le maire rend compte de l'analyse des offres.

❖ - **PUBLICITÉ - Elle a été faite sur les supports suivants :**

- 1 – Plateforme marchéonline / profil acheteur :
 - Création de la consultation et constitution du DCE : le 19/06/2020
 - Publication de l'avis et ouverture de la salle des marchés : le 20/06/2020

Référence de l'annonce N°3336096

- 2- Publication BOAMP : avis du 19 juin 2020 (marché > 90 000 € HT)

Référence de l'annonce N°20-79216

- 3- site web communal : 20 JUIN 2020 <http://www.aubignosc04.fr>

❖ – **Date limite de réception des offres :**

Vendredi 10 juillet 2020 à 12h00

❖ – **Dossier de consultation :**

Le dossier dématérialisé à télécharger sur le site web comprenait :
Avis d'appel public à la concurrence complet
Cahier des Charges/règlement de consultation
Bordereau quantitatif
Plans de localisations et photographies

OUVERTURE DES OFFRES par la commission des travaux.

- ❖ a) - **Date d'ouverture des plis :** Vendredi 10 juillet 2020 à 15h00
- ❖ b) - **Ouverture des plis :**

LOT 1 – Goudronnage : 04 plis ont été réceptionnés dans les délais.
LOT 2 – Réseau pluvial : 05 plis ont été réceptionnés dans les délais.

Les dossiers sont complets

Les critères de sélections pour chacun des lots sont les suivants :

- 1 -Le prix : **50%**
- 2 –les moyens techniques : **40 %**
- 3- le délai d'intervention : **10%**

❖ **c) – analyses des offres : le vendredi 10 juillet et le mercredi 15 juillet 2020.**

Une deuxième réunion est programmée le mercredi 15 juillet 2020 à 14h00 pour finaliser l'analyse des offres.
Lot 1 : *BS VOIRIE : le montant initial ne comprenait pas le sous-total n°14. Dans le cadre de la négociation, il lui a été demandé de s'engager sur l'un des deux montants. L'entreprise s'est engagée sur 112 486.26 €.*

Lot 2 : le mot « fourniture » et le diamètre n'étant pas précisé dans le DQE, dans le cadre de la négociation et par sécurité juridique, un nouveau bordereau quantitatif est transmis le 10 juillet 2020 à 17h00 aux 5 entreprises qui ont soumissionné pour le lot 2 afin que chacune réponde bien sur les mêmes données.

Compte tenu des éléments fournis, il est proposé aux membres du conseil municipal :

1 - de retenir, pour le lot 1 : l'entreprise LA ROUTIERE pour un montant hors taxes de 110 991.60 Euros, représentant l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés dans le règlement de consultation du marché.

2 - de retenir, pour le lot 2 : l'entreprise ALPES TERRASSEMENT pour un montant hors taxes de 6235 Euros, représentant l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés dans le règlement de consultation du marché.

Délibération : Accord à l'unanimité.

2) – SERVICES EAU & ASSAINISSEMENT :

- ® Rapport du maire SERVICE DE L'EAU/ bilan 2019 (R.P.Q.S.) en annexe
- ® **Délibération : approuvé à l'unanimité.**

- ® Rapport du maire SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT/ bilan 2019 (R.P.Q.S.) en annexe
- ® **Délibération : approuvé à l'unanimité.**

3) – TRANSALPES / Demande occupation domaine communal (canalisation éthylène)

La redevance d'occupation du domaine communal sur laquelle le conseil doit délibérer est de 100.39 € calculée avec les données suivantes :

$L \text{ (longueur)} \times 0.035 + 100$; $L = 11 \text{ ml}$ soit $11 \times 0.035 + 100$

Autorisation de signer le document d'occupation du domaine communal.

Délibération : Accord à l'unanimité.

La séance est levée à 19h00.

Le secrétaire de séance

Frédéric ROBERT



Le maire,

René AVINENS

